

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE LILLE  
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

académie  
Lille

RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

VU le code de l'éducation et notamment son article L612-3 ;  
D.612-31, D.643-2  
VU la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement  
supérieur et à la recherche ;  
VU la loi N° 2017-86 du 27/01/2017, notamment l'article 40 ;  
VU le décret N° 2017-515 du 10 avril 2017 relatif à l'expérimentation de  
modalités d'admission dans une section de technicien supérieur ;  
VU l'arrêté du 27 avril 2016 ;  
VU les données statistiques issues du portail Admission Post Bac ;  
VU les travaux de la Commission Académique des Formations Post-  
Baccalauréat (CAFPB) du 14 décembre 2017.

ARRÊTE

Service académique  
d'information et  
d'orientation

Dossier suivi par  
Dominique Lévêque  
Cheffe du SAIO

Téléphone  
03 20 15 60 75

Courriel  
[ce.saio@ac-lille.fr](mailto:ce.saio@ac-lille.fr)

Rectorat de Lille  
20 rue St Jacques  
BP 709  
59033 Lille cedex

- Article 1 -** La région académique Hauts-de-France expérimente depuis 2017, et pour trois ans, de nouvelles modalités d'admission des bacheliers professionnels en BTS avec pour objectif de favoriser leur admission et leur réussite en STS. L'objectif en région académique est de porter à 50 % la part des néo bacheliers professionnels admis en BTS.
- Article 2 -** Pour atteindre cet objectif, les pourcentages minimaux d'admission des bacheliers professionnels par spécialité de BTS déjà fixés sur trois ans par arrêté sont revus et améliorés en 2018. Pour chaque établissement, ces pourcentages sont rapportés aux capacités d'accueil de chaque spécialité de BTS. Ils sont précisés dans l'annexe jointe. Pour prononcer l'admission, le Recteur tient compte de l'avis d'orientation favorable du conseil de classe du lycée d'origine et du nombre de places offertes en fonction des pourcentages fixés.
- Article 3 -** Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la politique académique définie dans les articles 1 et 2 seront effectués dans le cadre de la Commission Académique des Formations Post-Baccalauréat qui en établira un bilan annuel.
- Article 4 -** Les pourcentages fixés pourront être améliorés annuellement au regard du bilan effectué.
- Article 5 -** Le Secrétaire Général d'académie est chargé de la mise en œuvre de ces dispositions.

Fait à Lille, le 16 janvier 2018



Lise Johann

DOMAINE	Spécialité / mention formation d'accueil	Seuils 2018
BTS-services	Analyses de biologie médicale	11%
	Assurance	22%
	Banque conseiller de clientèle	11%
	Commerce international à référentiel européen	11%
	Communication	11%
	Comptabilité et gestion	61%
	Design Communication - Espace - Volume	22%
	Design graphique option Communication et médias imprimés	22%
	Design graphique option Communication et médias numériques	22%
	Diététique	11%
	Economie sociale familiale	39%
	Etudes et réalisation d'un projet de communication	61%
	Gestion de la PME	61%
	Management des unités commerciales	61%
	Management en hôtellerie restauration	44%
	Métiers de la coiffure	55%
	Métiers de l'audio-visuel opt : gestion de la production	11%
	Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image	11%
	Métiers de l'audio-visuel opt : métiers du son	17%
	Métiers de l'audio-visuel opt : montage et post-production	11%
	Métiers de l'audio-visuel opt : techn. d'ingénierie et exploit. équipements	28%
	Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	50%
	Métiers des Services à l'environnement	44%
	Négociation et digitalisation Relation Client	61%
	Notariat	11%
	Opticien-Lunetier	66%
	Photographie	33%
	Professions immobilières	11%
	Service et prestation des secteurs sanitaire et social	39%
	Services informatiques aux organisations	55%
	Support à l'action managériale	61%
	Tourisme	11%
	Transport et prestations logistiques	61%
BTS-production	Aéronautique	11%
	Architectures en Métal : conception et Réalisation	55%
	Assistance technique d'ingénieur	44%
	Bâtiment	50%
	Bioanalyses et contrôles	28%
	Biotechnologie	11%
	Conception de produits industriels	55%
	Conception des processus de réalisation de produits	66%
	Conception et industrialisation en microtechniques	88%
	Conception et réalisation de carrosseries	88%
	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	55%
	Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	66%
	Contrôle industriel et régulation automatique	39%
	Design de mode, textile et environnement opt : mode	17%
	Design de mode, textile et environnement, option textile et matériaux de surface	17%
	Design de produits	17%
	Design d'espace	17%
	Développement et Réalisation Bois	66%
	Electrotechnique	66%
	Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	66%
	Etude et économie de la construction	66%
	Etude et réalisation d'agencement	66%
	Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Conception d'Outils	66%
	Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Pilotage et Optimisation de la production	66%
	Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	72%
	Fluide, énergie, domotique - option B froid et conditionnement d'air	72%
	Fluide, énergie, domotique - option C domotique et bâtiment communicants	72%
	Fonderie	50%
	Maintenance des matériels de construction et de manutention	80%
	Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	66%
	Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques	85%
	Maintenance des véhicules option voitures particulières	90%
	Métiers de la chimie	17%
	Métiers de la mode-vêtements	55%
	Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique	44%
	Moteur à combustion interne	55%
	Pilotage des procédés	33%
	Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries	44%
	Systèmes constructifs bois et habitat	55%
	Systèmes numériques - Option électronique et communication	61%
	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	39%
	Technico-commercial (BTS)	61%
	Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire	22%
	Travaux publics	44%